

H S D C J
S.A. au capital de 11.413.125 F
34, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
RCS PARIS B 344 366 315 (89 B 7311)

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
30 JUIN 1994

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze,
Le trente juin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire,

Les actionnaires de la Société "HSD CJ", Société Anonyme au capital de 11.413.125 F, divisé en 91.305 actions de 125 F chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, à la Tour Manhattan, Place de l'Iris à Paris la Défense 2, sur convocation régulière du conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée, en entrant en séance, par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Antoine BRACCHI, Président du conseil d'administration.

Monsieur Dominique THOUVENIN, et Monsieur Michel POISSON, deux actionnaires présents et acceptant cette fonction, sont appelés aux fonctions de scrutateurs.

Monsieur Michel DESGROLARD est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble actions sur les 91.305 composant le capital social. L'assemblée, pouvant ainsi valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, décide de modifier la dénomination sociale et, en conséquence l'article 2 alinéa 1 des statuts qui sera désormais libellé comme suit :

" Sa dénomination est : ERNST & YOUNG AUDIT".

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à délibérer, et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par les membres du bureau.

POUR EXTRAIT CONFORME
Patrick GOUNELLE
Directeur Général

